

UN COUP DE FORCE DES DISSIDENTS A SAINT-PIERRE ET MIQUELON

L'initiative de l'ex-Amiral Muselier soulève la réprobation générale, même celle de Londres !

L'ex-Amiral Muselier est formellement désavoué par les U. S. A.. et le Canada.

L'Amiral Muselier, chef des forces navales, dissidentes s'est emparé des îles Saint-Pierre et Miquelon, appartenant à la France. Il dirigeait une expédition composée de trois covettes.

Le gouvernement de Washington a déjà protesté contre cette occupation contraire aux accords internationaux concernant ces îles. Le Canada va réagir à son tour.

Voici les dépêches qui nous sont parvenues ce matin ;

DESAVEU

Washington, 27 Déc. (Em. de France) – M. Mackenzie King, Premier Ministre du Canada, a déclaré que l'occupation des îles Saint-Pierre et Miquelon par les forces françaises dissidentes n'avait pas été connue à l'avance ni approuvée par son Gouvernement.



Washington, 27 déc. (sce ang.). – L'occupation des îles Saint-Pierre et Miquelon par les Français libres a été entreprise sans le consentement préalable du Gouvernement des Etats-Unis.

A ce sujet le Département d'Etat a publié jeudi la déclaration suivante :

« Les premières informations que nous avons reçues montrent que l'occupation a été entreprise par trois navires de ceux qu'on appelle les Français libres.

« Cette action est arbitraire et contraire à l'accord des parties intéressées.

« Elle a été naturellement accomplie à l'insu et sans le consentement d'aucune sorte des États-Unis.

« Le Gouvernement des États-Unis a demandé au Gouvernement du Canada s'il était au courant de ce fait. Le Gouvernement canadien a répondu qu'il ignorait, lui aussi, ! l'action des « Français libres » Arip.



Ottawa, 27 déc. (Havas). Le gouvernement canadien tient à déclarer il n'a pris aucune part à l'occupation de Saint-Pierre et Miquelon qui fut faire à son insu.

Sévères appréciations

New-York, 27 déc. (Havas). – « En tant qu'exploit la saisie de Saint-Pierre et Miquelon constitue une action pittoresque, en tant qu'acte politique cette opération est une gaffe pour laquelle personne d'autres que ceux qui ont débarqué ne portera la responsabilité » lit-on dans le commentaire du *New York Times*.

De son côté, le *New York Herald Tribune* déclare : « L'incident peut produire des complications sérieuses.

« L'aventure de l'Amiral Muselier semble avoir gêné la cause même à laquelle il s'est voué. »

Même l'Angleterre est surprise !

Londres, 27 déc. (Havas). – Selon le rédacteur diplomatique de Reuter la nouvelle opération effectuée par l'Amiral Muselier surprit également le gouvernement britannique et il faudra probablement quelque temps pour élucider la situation compliquée ainsi créée. On apprend par ailleurs que les navires de Muselier n'étaient pas partis de ports britanniques.

L'opinion française

Vichy, 26 Déc. (Em. de Frce). – Les milieux officiels français ont accueilli avec satisfaction la nouvelle que le gouvernement fédéral avait condamné publiquement l'initiative prise à son insu et contre son consentement à Saint-Pierre et Miquelon par Muselier.

Le coup de force des Gaullistes est en effet en contradiction formelle avec les assurances données à diverses reprises et tout récemment encore au Gouvernement français et à ses représentants par le gouvernement fédéral touchant le maintien du statu-quo dans les possessions françaises du nouveau monde.

Les gouvernements de Washington et d'Ottawa ne pouvaient dans l'état de leurs relations avec le gouvernement français admettre aucune atteinte à la situation existante. Le gouvernement français n'en a pas moins apprécié la promptitude avec laquelle le gouvernement fédéral a fait connaître sa volonté de maintenir sa position et de voir restaurer le statu quo dans les îles françaises.

Quoiqu'il en soit l'action des forces gaullistes demeure définitivement subordonné à la décision des pays anglo-saxons.

La France compte donc qu'un prompt rétablissement de l'état de chose antérieur à l'évènement du 25 décembre lui apportera satisfaction. Arip.



Vichy, 27 déc. (Havas). – Le coup de force de l'ex-Amiral Muselier à Saint-Pierre et Miquelon constitue un acte arbitraire contraire aux accords de toutes les parties intéressées.

De toute évidence cet acte fut fait sans que le gouvernement des Etats-Unis en sache rien et à plus forte raison, sans qu'il l'approuve.

Le gouvernement des États-Unis s'inquiéta auprès du gouvernement canadien pour savoir comment il s'y prendrait pour rétablir le statu quo dans les îles.

